

Cevenat sarl

La Castagnade
48110 Le Pompidou
France

Tel (00)(323) 06 63 22 84 05
cevenat@nature-helps.com

Fiche Technique **Huile Essentielle** **Absinthe, France, Bio** ***Artemisia absinthium***

Lot nr Lill

Nombre de Pages: 2

Date de création: 19/04/2010

Date de révision: 18/12/2013

FT A1001

Mode d'obtention:

Huile essentielle obtenu par distillation à la vapeur d'eau de:

Artemisia absinthium

Caractéristiques organoleptiques:

Odeur:	Puissante, caractéristique de l'absinthe
Apparence:	Liquide
Couleur:	Vert foncé à vert brun
Indice d'acidité	

Caractéristiques physico-chimiques:

Densité à 20°C:	0,916-0,938 (moyenne, absinthe sauvage)
Indice de réfraction à 20°C	-
Pouvoir rotatoire à 20°C:	-16°à40° (absinthe sauvage)
Point éclair:	64 °C
Miscibilité dans l'alcool:	minimum 90°/difficile d'obtenir une bonne miscibilité avec absinthe sauvage/cultivé: 2 Vol Ethanol 80°

Principaux composants:

Alpha thuyone	2,49%
Beta Thuyone	65,22 %
Z-Epoxy ocimene	8,16 %
Beta-myrcene	3,22%
Sabinene	2,92%
Limonène	0,13%
Linalol	0,98%
Geraniol	0,06%
Geranial+néral (citral)	0,1%
Eugenol	0,03%

(Lot Lill)

Législation:

N°Cas TSCA:	-
N°CAS EINECS:	84929-19-1
N°EINECS:	284-503-2
N°FEMA:	3116
N°FDA:	-
N°C0E:	61
FCC:	-
RIFM:	-
FMA:	-
AFNOR:	-

INCI:

ARTEMISIA ABSINTHIUM HERB OIL

Informations réglementaires:

Identification des dangers:

Xn



Nocif

N



Dangereux pour l'environnement

R10

Inflammable

R22

Nocif en cas d'ingestion

R43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R51/53

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R65

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

R68/22

Nocif: possibilité d'effets irréversibles par ingestion

S24

Éviter le contact avec la peau

S36/37

Porter un vêtement et des gants appropriés

S39

Porter un appareil de protection des yeux/du visage respiratoire approprié

S61

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité

S62

En cas d'ingestion ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

Classification substance CMR(Cancérigène, Mutagène, Toxique pour la reproduction)

Non réglementé

Manipulation stockage et DLU

Conserver de préférence, dans des containers fermés bien pleins, à l'abri de l'air, de la lumière et à température stable et modérée. Manipuler dans un local bien aéré à l'abri de toute source d'ignition et de chaleur.

D.L.U: se référer à l'étiquette.

Transport:

Classe 9, Groupe d'emballage III, UN n°1169

Code tarif douanier: 3301 29 41 00

Exigences et restrictions produits cosmétiques:

La présence de substances allergènes dans un produit fini doit être indiquée par voie d'étiquetage si leur concentration respective dépasse

100 ppm dans un produit rincé et 10 ppm dans un produit non rincé (7^e amendement Directive Cosmétique Européenne 2003/15/CE)

Allergènes présents:

Limonène (0,13 %), Linalol (0,98%), Geraniol (0,06%), Eugénol (0,03%), Citrals (0,1%).
(Lot Lill)

Restrictions IFRA:

Non réglementé

Contact:

Vanhove Michel

Nombre de pages: 2